

Pour toutes ces vies que nous
sauvons grâce à vous.

Merci pour votre soutien !

croix-rouge française



282566 - 43

6491465 R023NAT

L INSTANT D UN CAPRICE
493 RUE DU PRESIDENT WILSON
46000 CAHORS

Paris, le 19 janvier 2024

282566 - 00043

Cher(e) Madame, Monsieur,

Vous avez choisi d'associer votre entreprise à l'action de la Croix-Rouge française et je vous en remercie chaleureusement. Vous trouverez ci-dessous le reçu fiscal correspondant au don que vous nous avez adressé dernièrement.

Face à l'ampleur des besoins, la mobilisation d'entreprises telles que la vôtre est essentielle à la réalisation et à la poursuite de nos opérations.

Ce don que vous avez souhaité verser à notre structure locale permettra à nos bénévoles de déployer et renforcer leurs actions tout près de chez vous.

Au nom de l'ensemble de nos équipes, je vous renouvelle mes plus sincères remerciements et vous prie d'agréer, Cher(e) Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Philippe Da Costa
Président de la Croix-Rouge française

REÇU FISCAL 2023

La Croix-Rouge française, est un organisme d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, social et humanitaire, reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n°45-833 en date du 27/04/1945 (publiée au JO du 28/04/1945), fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement.
La Croix-Rouge française est immatriculée sous le SIREN 775672272 dont le siège social est au 98 rue Didot 75014 PARIS, France.

N° donateur : 6491465

L INSTANT D UN CAPRICE
493 RUE DU PRESIDENT WILSON
46000 CAHORS

SIREN : 952 271 302

Forme Juridique : 5 - Société commerciale

DÉDUCTION FISCALE

Pour les entreprises : 60 % de réduction d'impôt dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires hors taxe ou d'un plafond de 20 000€

N° Ordre : 102790980

croix-rouge française



La Croix-Rouge française reconnaît avoir reçu au titre des dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238bis du CGI la somme de :

***502,60 Euros



Valeur en toutes lettres : CINQ CENT DEUX EUROS SOIXANTE CENTIMES

Date du don : 31/12/2023

Forme du don : Don manuel

Nature du don : Autre

Mode de versement : DON ALIMENTAIRE

Fait à Paris, le 31/12/2023

Philippe Da Costa
Président de la Croix-Rouge française

Pour garantir la validité de ce reçu fiscal, l'entreprise bénéficiaire est responsable d'y adosser le descriptif détaillé des biens et services donnés et acceptés par la Croix-Rouge française.